

MUNICIPALITE DE MANSFIELD-ET-PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session régulière du conseil de la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract tenue le 12 mars 2020 et à laquelle sont présents son honneur le Maire Monsieur Gilles Dionne, et les conseillers suivants :

Mesdames Sandra Armstrong, Claudette Béland-Pleau et Kim Laroche
Messieurs Luc Sicard et Garry Ladouceur.

Formant quorum sous la présidence du Maire.

Mme Micheline Fortin, Adjointe Administrative est aussi présente.

PUBLIC PRÉSENT : Messieurs / Mesdames : LARRY PLEAU, JACQUELINE PLEAU, FRANCIS FROST, WILLIAM FROST JR., ALLAN DANIS, JANET KOROL, LUCIEN VALLIÈRES, LISETTE LAVIGNE, LIONEL TESSIER, OCTAVE GRENIER SR. Et GÉRARD MORRISSETTE.

38-03-2020 OUVERTURE DE LA SESSION

Proposé par Mme Claudette Béland Pleau
Et résolu à l'unanimité.

Que la séance ordinaire du Conseil municipal de Mansfield-et-Pontefract du mois de mars 2020 soit ouverte.

39-03-2020 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Mme Sandra Armstrong
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

D : Festival Western 2020 est reconduit pour discussion à la prochaine rencontre et, de plus faire ajout des points suivants :

I : Mansfield en Fête (Fête du Canada)

J : Département d'obstétrique / Hôpital de Shawville

K : Publicité sur napperons / pompiers volontaires

DEMANDES DU PUBLIC :

JANET KOROL : suivi sur sa demande de poubelles, quand aura lieu la corvée de nettoyage annuel et s'informe si la municipalité a reçu des montants concernant l'inondation 2019

FRANCIS FROST : demande si le Chemin du Grand-Marais sera asphalté cette année, et veut absolument un suivi sur ceci, et souligne le piètre état de ce chemin.

OCTAVE GRENIER : demande pourquoi le déneigement ne se rend pas à son chalet au Lac Jim et souligne que par les années passées c'était toujours fait.

WILLIAM FROST JR. : demande des réponses à ses questions qui perdurent depuis un bon bout de temps, soit : 2 factures de taxes qu'il reçoit depuis la réforme cadastrale pour 2 terrains qui ne lui appartiennent pas, et demande aussi si les dommages causés à sa propriété lors des travaux d'ajout du système d'aqueduc seront regardés dont l'enlèvement d'un point de piquetage d'arpenteur délimitant son terrain.

ANDRÉNIC LÉVESQUE : souligne une lumière de rue qui ne fonctionne pas sur son chemin, dont le Chemin des Rapides & demande la vérification d'une propriété qui a besoin de nettoyage suite à un incendie.

JACQUELINE PLEAU : suivi sur un point qu'elle a soulevé auparavant concernant les vidanges des commerces dans cette municipalité qui pour elle est une problématique, et demande aussi un suivi sur la taxation des terrains vacants.

40-03-2020 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 11 MARS 2020

Proposé par M. Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité.

De payer les comptes du journal des déboursés et des comptes faisant partie de la liste des paiements détaillés à cette date au montant de 127,498.09\$

Les membres du Conseil font, à tour de rôle, rapports des différents comités et projets qui sont en marche à ce moment. De plus, le conseil fait part au public de la consultation publique organisée par la MRC de Pontiac à travers les municipalités du Pontiac sur la Vision Stratégique du Pontiac, la session organisée pour Mansfield sera ici lundi le 6 avril à 19 Heures.

41-03-2020 DÉROGATION MINEURE 1014 Chemin du Lac Jim

CONSIDÉRANT QUE toutes les procédures légales ont été suivies concernant les dérogations mineures;

CONSIDÉRANT QUE personne ne s'est opposée à la dérogation mineure demandée;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme de cette municipalité recommande l'acceptation de cette dérogation;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de madame Claudette Pleau.

Il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Mansfield-et-Pontefract approuve, pour le 1014 chemin du Lac-Jim, (Matricule :8206-90-4730) l'implantation d'une remise existante construite à moins de 1.3 mètres de la ligne de propriété latéral droite. (Art. 3.2.1.1 du règlement 198-2004)

42-03-2020 GARANTIE D'APPROVISIONNEMENT BOIS DE SCIAGE SCIERIE SITE DE DAVIDSON

CONSIDÉRANT la situation d'urgence que vivent à leur tour le restant de la région de l'Outaouais et celle des Laurentides quant à la vitalité de leur industrie forestière;

CONSIDÉRANT QUE ,comme nous le revendiquons depuis plusieurs années, des préoccupations ont été émises à la mise en place du régime forestier et que plusieurs d'entre elles se matérialisent aujourd'hui dans le restant de la région de l'Outaouais et celle des Laurentides par des pertes importantes pour l'industrie, notamment l'arrêt des opérations d'acteurs clés, impactant la vitalité économique de nos deux régions;

CONSIDÉRANT qu'une mesure de soutien exceptionnelle a été annoncée en décembre 2019. Cette mesure vise à compenser les frais additionnels engendrés par le déplacement des volumes de bois des entreprises de nos régions vers Estrie, d'ici à la mise en place d'une solution durable;

- CONSIDÉRANT QU'** un projet a été avancé par Gestion Davidson pour la mise en place d'une usine de cogénération conjointement à la relance de son usine de sciage;
- CONSIDÉRANT QUE** le projet déposé par Gestion Davidson pourrait faire partie d'une solution durable pour les entreprises de nos régions dans leurs déplacements des volumes de bois de pâte;
- CONSIDÉRANT QUE** le projet déposé par Gestion Davidson rencontre des problèmes d'approvisionnement de bois de sciage pour leur usine qu'ils veulent relancer quand même à leur avantage de proximité de la ressource;
- CONSIDÉRANT QUE** le projet déposé par Gestion Davidson pour la mise en place d'une usine de cogénération conjointement à la relance de son usine de sciage est un tout et ne peut être séparé sous peine de ne pas être rentable;
- CONSIDÉRANT QUE** des garanties d'approvisionnement sont détenues par des compagnies dans la région depuis plusieurs années sans que leur usine soit en fonction;
- CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract considère le projet de gestion Davidson comme structurant et revitalisant pour la région du Pontiac;
- CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract a déposé en janvier 2019 au Gouvernement du Québec une résolution (18-01-2019) demandant d'instaurer un statut particulier à la MRC de Pontiac permettant un allègement aux règles d'investissements provinciales et toutes autres allègements permettant la relance de l'industrie forestière Pontissoise et attend toujours une réponse officielle;
- CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract a déposé en janvier 2019 au Gouvernement du Québec une résolution (18-01-2019) demandant de décréter un moratoire sur les activités forestières en terres publiques dans l'ensemble du Pontiac jusqu'à ce que l'industrie forestière Pontissoise puisse revivre et attend toujours une réponse officielle;
- CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Pontiac ainsi que la majorité des Municipalités Pontissoises ont répondu favorablement à notre demande et supporte la municipalité de Mansfield-et-Pontefract dans ses démarches;
- CONSIDÉRANT QUE** le manque de flagrant de sérieux du gouvernement Québécois envers les problèmes de cette région, fait douter la population Mansfieldienne de l'intérêt que leur Gouvernement a pour eux;
- CONSIDÉRANT QUE** les résidents de la région sont frustrés par le fait que les ressources naturelles de leurs forêts sont coupées, transportées et transformées ailleurs;
- CONSIDÉRANT QUE** les menaces de manifestations et de pressions politiques provenant de groupes locaux se multiplient de plus en plus et seraient près de se concrétiser;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de Monsieur le Maire, Gilles Dionne.

Il est unanimement résolu et adopté

QUE la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract relance les instances gouvernementales à se pencher sur les problématiques ressenties localement au Pontiac tout particulièrement dans les Municipalités de Mansfield-et-Pontefract et Fort-Coulonge;

QUE la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract supporte la compagnie Gestion Davidson dans leur demande de Garantie d'approvisionnement pour leur usine de sciage;

QUE la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract considère ce projet comme un pas essentiel à la survie de cette municipalité et la région du Pontiac;

QUE copie de cette résolution soit envoyée au premier Ministre du Québec, au Ministre des Finances, au Ministre de l'Économie et de l'Innovation, à la ministre déléguée au Développement économique régional, au Ministre de l'Énergie et des Ressources Naturelles, au Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, au Ministre de la famille et responsable de l'Outaouais, au Député de Pontiac, à la MRC de Pontiac et à toutes ses municipalités.

43-03-2020 BOURSES DU PONTIAC

Proposé par Mme Kim Laroche
Et résolu à l'unanimité

Qu'un montant de 500.00 \$ est accordé pour Bourses du Pontiac pour l'année 2020.

44-03-2020 BOURSES ÉTABLISSEMENT DES ADULTES CSHBO

Proposé par M. Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité

Qu'un montant de 200.00 \$ est accordé pour une bourse pour l'année 2020 à Établissement des Adultes CSHBO.

45-03-2020 SYSTÈME D'ALARME D'URGENCE

Proposé par Mme Kim Laroche
Et résolu à l'unanimité

Qu'un montant de 1, 650.00 \$ est accordé au Mont d'Or pour l'achat de trois (3) système d'alarme d'urgence (MAESTRO) au coût de 550.00\$ chacun.

46-03-2020 DEMANDE DE FINANCEMENT

Proposé par Mme Sandra Armstrong
Et résolu à l'unanimité

Qu'un montant de 500.00 \$ est accordé au Ranch R.S. pour l'édition 2020 de leur Rodéo annuel.

47-03-2020 DEMANDE DE FINANCEMENT

Proposé par M. Luc Sicard
Et résolu à l'unanimité

Qu'un montant de 5,000.00 \$ est accordé au Service Incendie de Mansfield-et-Pontefract pour l'événement «Mansfield en Fête», Fête du Canada 2020.

48-03-2020 DEMANDE DE FINANCEMENT

Proposé par M. Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité

Qu'un montant de 250.00 \$ est accordé au Service Incendie de Mansfield-et-Pontefract pour leur publicité sur napperons.

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a annoncé une fermeture temporaire d'une durée de 6 mois pour le département d'obstétrique de l'Hôpital du Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de ce service, à notre opinion, met en danger les grossesses des contribuables de notre MRC;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition du Conseil Municipal en entier

Il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Mansfield-et-Pontefract d'exiger que le Gouvernement Provinciale travail avec acharnement pour remédier au problème et de redémarrer le programme d'obstétrique à l'hôpital du Pontiac.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Je, soussigné, Adjointe au Secrétaire-trésorier de Mansfield-et-Pontefract, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées lesquelles ont été autorisées par résolution suivante numéro 40, 43, 44, 45, 46, 47 et 48. .

ET J'AI SIGNÉ CE 12 mars 2020.

Micheline Fortin,
Adjointe au Secrétaire-trésorier.

50-03-2020 LEVÉE DE LA SESSION

Proposé par Mme Claudette Pleau
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 21 : 05 heures.

.....
M. Gilles Dionne
Maire

.....
Mme Micheline Fortin
Adjointe au Secrétaire-Trésorier.